

EK  
Départ : 1463



Mis en ligne le :

27 FEV. 2023

**ARRETE N° 2023/ 239-DE**

**FIXANT LES TARIFS DES DROITS D'ENTREES ET DE LOCATIONS DES STRUCTURES CULTURELLES, SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES MUNICIPALES**

Le maire de la ville de Nouméa,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie et notamment ses articles L. 122-20 et L. 122-21,

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2020/995 du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoir au maire de certaines attributions du conseil municipal,

Vu l'arrêté n° 2022/864-DE du 29 août 2022 fixant les tarifs des droits d'entrées et de locations des structures culturelles, socio-culturelles et sportives municipales,

Considérant les modifications à apporter aux tarifs des droits d'entrées et de locations des structures culturelles et socio-culturelles,

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1er :**

Les tarifs des droits d'entrées et de locations des structures culturelles, socio-culturelles et sportives municipales ci-après indiqués sont fixés comme suit :

**LOCATION DES ESPACES JARDIN DU CENTRE D'ART, DU MUSEE DE LA VILLE ET DE LA MAISON HIGGINSON ET LOCATION DES ESPACES INTERIEURS DU MUSEE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE :**

- Location par journée jardin du Centre d'Art	: 27.000 F/CFP
- Location par journée jardin du Musée de la Ville	: 50.000 F/CFP
- Location par journée jardin de la Maison Higginson	: 50.000 F/CFP
- Forfait journalier personnel de permanence	: 12.000 F/CFP
- Forfait logistique	: 28.500 F/CFP
- Forfait soirée cocktail de 17 H à 23 H	: 50.000 F/CFP

Les demandes de locations doivent présenter un intérêt culturel ou patrimonial.

Le forfait logistique comprend la mise à disposition de 2 techniciens et l'utilisation du matériel technique municipal.

- Redevance sur entrée payante pour le Centre d'Art	: 5 %
- Redevance sur entrée payante pour le Musée de la Ville, la Maison Higginson et la Maison Célière	: 8 %

Une réduction de 50 % est appliquée aux tarifs des locations établies en concertation avec la programmation artistique de l'établissement et la redevance sur l'entrée payante ne s'applique pas dans ce cas-là.

**LOCATION DE LA SALLE DU THEATRE DE POCHE**

- Location par séance	15.240 F/CFP
- Location pour 2 séances dans une même journée	22.860 F/CFP
- Location par séance pour les spectacles jeunes publics et les séances de cinéma	7.620 F/CFP
- Location pour 2 séances dans une même journée pour les spectacles jeunes publics et les séances de cinéma	11.440 F/CFP
- Spectacle à destination des scolaires et des centres de loisirs dont le tarif du billet est fixé 500 F/CFP ou moins par enfant	Gratuit
- Séances exceptionnelles destinées à un public familial ou défavorisé dont le tarif du billet est fixé 500 F/CFP ou moins par personne	Gratuit
- Séances à caractère caritatif ayant pour finalité une opération d'entraide et de solidarité supportée par une association	Gratuit

Si les conditions sanitaires exigent une réduction de la jauge du Théâtre de Poche, quelle qu'elle soit, sur décision de la Ville, la location par séance pourrait être fixée à 10.000 F/CFP

**LOCATION DES ESPACES DU REX**

Mise à disposition brute des espaces avec ouverture et fermeture pendant les horaires d'ouverture au public du Rex Nouméa, hors technicien, hors ménage complémentaire, hors équipements complémentaires, hors personnels supplémentaires en dehors des heures d'ouverture au public, hors dispositif de sécurité.

Catégories	Salle polyvalente 1 (275 m <sup>2</sup> - 2 prises triphasés + scène)	Salle diffusion 1 (240 m <sup>2</sup> - 198 places assises + vidéo projecteur + sono)	Salle hip hop 3 (130m <sup>2</sup> - sono portable)
Partenaires publics et/ou privés	14.285 F/jour	23.805 F/ demi-journée	9.525 F/jour
Associations culturelles, socio-éducatives ou à destination de la jeunesse, compagnies en résidence artistique d'une journée	4.760 F/jour	9.525 F/ demi-journée	2.860 F/ jour
Associations soutenant une opération d'entraide et de solidarité	GRATUIT		
Associations proposant une action dont le tarif du billet est fixé à 500F ou moins par personne			
Compagnies en résidence artistique de plus de deux jours			
Services de la ville de Nouméa et ses établissements publics			

**LOCATION DES ATELIERS DU FAUBOURG**

PART FIXE	participation aux frais de gardiennage, eau, électricité, ménage 5.000 F/mois/intervenant pour des cours rémunérés au-delà de 20 heures/mois 2.500 F/mois/intervenant pour des cours non rémunérés et pour des cours rémunérés jusqu'à 20 heures/mois
PART VARIABLE	ne s'applique pas aux associations dispensant des cours gratuits ou à destination de publics spécifiques (handicapés, associations de personnes âgées, personnes en dispositif d'insertion sociales, etc.)

PART VARIABLE / type d'espace	TARIFS
Espace <30m <sup>2</sup>	360 F/heure
Espace entre 30 et 50m <sup>2</sup>	525 F/heure
Espace > 50m <sup>2</sup>	1.070 F/heure

Location exceptionnelle :

Elle ne s'applique pas aux intervenants ayant une convention d'occupation temporaire à l'année mais aux demandes ponctuelles sur une base horaire de 950 F.

- ½ journée : 6.300 F/CFP (sur base de 4H + part fixe de 2.500 F/CFP)
- 1 journée : 10.100 F/CFP (sur base de 8H + part fixe de 2.500 F/CFP)
- 1 semaine en ½ journée : 21.500 F/CFP (base de 4H x 5 jours + part fixe de 2.500 F/CFP)
- 1 semaine en journée complète : 40.500 F/CFP (base de 8H x 5 jours + part fixe de 2.500 F/CFP)

Location de casiers et emplacements pour instruments de musique :

Pour les intervenants conventionnés annuellement, locations en dehors de leur période de cours 2.500 F/CFP / mois

**REPETITIONS DE PRATIQUE MUSICALE ET ENREGISTREMENTS DANS LES MAISONS DE MUSIQUE**

- participation mensuelle pour un créneau de 2 heures par semaine par groupe donnant droit d'entrée aux répétitions 1.500 F/CFP
- participation unitaire pour un créneau de répétition de 2 heures 500 F/CFP

➤ Tarifs tout public :

- participation unitaire pour un créneau initial de 2 heures d'enregistrement de maquette musicale 5.000 F/CFP
- participation unitaire pour un créneau supplémentaire de 2 heures d'enregistrement de maquette musicale, dans la limite d'une séance supplémentaire par créneau initial 2.500 F/CFP

➤ Tarifs publics issus de projets socio-culturels, socio-éducatifs et d'insertion émanant des structures municipales de proximité :

- participation unitaire pour un créneau initial de 2 heures d'enregistrement de maquette musicale 3.000 F/CFP
- participation unitaire pour un créneau supplémentaire de 2 heures d'enregistrement de maquette musicale, dans la limite d'une séance supplémentaire par créneau initial 1.500 F/CFP

**REPETITIONS DE PRATIQUE MUSICALE AU MUSIC'LAB :**

- participation mensuelle pour un créneau de 2 heures par semaine par groupe donnant droit d'entrée aux répétitions 1.500 F/CFP
- participation unitaire pour un créneau de répétition de 2 heures 500 F/CFP

**ATELIERS ARTISANAUX ORGANISES DANS LES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER**

- revenu inférieur ou égal au seuil de bourse (114.000 F), handicapés titulaires de la carte CRHD, et détenteurs de la carte médicale A et B Gratuit
- revenu supérieur au seuil de bourse et jusqu'à 3 fois ce seuil 1.500 F/mois
- revenu supérieur à 3 fois le seuil de bourse 3.500 F/mois

Il convient de préciser que chaque inscription mensuelle est valable pour tous les ateliers artisanaux d'une même maison de quartiers.

### **TARIFS D'ENTREE AUX SPECTACLES ORGANISES PAR LA VILLE DE NOUMEA**

- Plein tarif, pour le tout public de 100 F à 5.000 F
- Tarif réduit de 10 à 50 % de réduction par rapport au plein tarif pour les catégories ci- après :
  - . (-) de 25 ans
  - . (+) de 60 ans
  - . titulaires de la carte ISIC (étudiant), jeune, APE, AMG "A", service militaire ou civil volontaire
  - . titulaires des cartes d'accès aux spectacles du Théâtre de l'Ile,
  - . titulaires du Chèque Culture de Nouvelle-Calédonie,
  - . groupes constitués de 10 personnes au moins,
  - . famille : à partir de 3 personnes soit 1 adulte et 2 enfants ; soit 2 adultes et 1 enfant.
- Tarif spécial carte POCHE du Centre d'Art de 20 % à 30 % de réduction par rapport au tarif réduit
- Tarif spécial Festival de 10 à 50 % du tarif unitaire pour l'achat de places pour plusieurs séances (minimum 3).
- Gratuité pour les titulaires de cartes handicapés CRHD ou CEJH + accompagnateur

### **CARTE POCHE DU THEATRE DE POCHE**

- Plein tarif, tout public 2.000 F/CFP
- Tarif réduit :
  - . détenteur de la carte jeune, ISIC (étudiant), - de 25 ans, + de 60 ans, carte de service militaire ou civil volontaire, les comités d'entreprises, les groupes de 10 personnes minimum 1.000 F/CFP
- Gratuité :
  - . détenteurs des cartes APE, AMG "A", handicapé CRHD ou CEJH, les étudiants et les élèves du lycée en sections artistiques Gratuit
  - . les artistes sur présentation du RIDET patente « artiste », les partenaires annuels de la programmation artistique et culturelle du centre d'art, les titulaires de la carte de l'Amicale de la Ville de Nouméa Gratuit

Cette carte nominative permet à tout détenteur de bénéficier du tarif POCHE des spectacles organisés par la Ville.

Elle donne accès aux tarifs réduits des spectacles du Théâtre de l'Ile et des entrées du Musée de la Ville et du Musée de la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale. Pour ce faire, le Maire est habilité à signer la convention correspondante avec les établissements suscités.

### **ACTIVITES AU REX**

Adhésion REX PASS	Accès à toutes les activités du REX Nouméa, y compris la cyber base	1.000 F/an/pour les 12-26 ans
	Accès à la cyber base	1.000 F/an/tout public

## **MUSEES DE LA VILLE ET DE LA 2<sup>NDE</sup> GUERRE MONDIALE**

Les droits d'entrées simples, les droits d'entrées pour les visites guidées, les expositions permanentes et/ou temporaires, pour les conférences sont fixés comme suit :

- Plein tarif 300 F/CFP
- Tarif réduit :
  - . personnes de plus de 60 ans, titulaires de la carte séniors, chômeurs, titulaires de la carte jeune, carte étudiant, ou AMG, titulaires de la carte de l'Amicale de la Ville de Nouméa, titulaire de la carte POCHE 100 F/CFP
- Gratuité : Gratuit
  - . moins de 18 ans, scolaires, groupes d'enfants,
  - . détenteur de la carte d'Ancien Combattant,
  - . titulaire cartes handicapé CRHD ou CEJH + accompagnateur,
  - . professionnels du tourisme sur présentation d'une carte professionnelle
  - . membres des associations le cercle du Musée de la Ville de Nouméa et des Musées et Etablissements Patrimoniaux,
  - . au détenteur du passeport gourmand ainsi qu'à son invité,
  - . les journalistes dans le cadre de reportages ou d'interviews
  - . titulaire du Pass Education (accès aux enseignants dans la limite d'un par an)

A l'occasion des journées nationales des Musées et pour les journées du patrimoine, l'entrée aux musées sera gratuite.

## **EVENEMENTIELS - ANIMATIONS**

- Location emplacement évènementiels type « Jeudis du centre-ville »
  - . stand de 6 m<sup>2</sup> dans la thématique de l'évènement 10.000 F/CFP / jour ou 15.000 F/CFP pour 2 jours
  - . stand de 6 m<sup>2</sup> hors thématique de l'évènement 50.000 F/CFP / jour ou 75.000 F/CFP pour 2 jours
  - . stand de 6 m<sup>2</sup> hors thématique de l'évènement 200.000 F pour 5 évènements
- Location emplacement évènementiels type « Vide-greniers »
  - . stand de 9 m<sup>2</sup> 4.000 F/CFP / jour

## **EVENEMENTS DU TYPE BRADERIE SUR LA PLACE DES COCOTIERS**

- Location emplacement Premium (parasol entier, 25m<sup>2</sup>) 25.000 F/CFP/stand
- Location emplacement Medium (demi-parasol, 12.5m<sup>2</sup>) 12.000 F/CFP/stand
- Location emplacement Eco (espace non couvert, 18m<sup>2</sup>) 10.000 F/CFP/stand

Les commerçants qui ont une enseigne sur la rue de l'Alma et qui souhaiteraient exposer devant leurs magasins pour cet événement : Location emplacement à 20.000 F/CFP/stand

## **INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES**

Les tarifs d'utilisation des installations sportives municipales sont fixés suivant les tableaux joints en annexe.

## **ARTICLE 2 :**

Les dispositions de l'arrêté n° 2022/864-DE du 29 août 2022 sont abrogées.

**ARTICLE 3 :**

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 4 :**

Le présent arrêté sera inscrit au registre des délibérations de la ville de Nouméa, transmis au commissaire délégué de la République pour la Province Sud et publié par voie électronique.

NOUMEA, le

Le Maire,

27 FEV. 2023

**DESTINATAIRES :**

Subdivision Administrative Sud	1
D.F.	1
T.P.S.	1
D.C.P.R.	1
D.V.C.E.S.	1
D.A.J.M.	1
MISE EN LIGNE	1

  
Sonia LAGARDE



## ANNEXE

## TARIFS DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES

## Dispositions générales s'appliquant à l'ensemble des installations sportives municipales (ISM)

Catégories de bénéficiaires		ISM gérées en régie	ISM confiées en gestion*
Clubs et associations sportives domiciliés sur Nouméa depuis au moins 1 an (à l'exception des Comités Provinciaux et Ligues) catégorie de plus de 18 ans (hors piscines municipales et hippodrome)		Gratuit	Payant
Clubs et associations sportives domiciliés sur Nouméa depuis au moins 5 ans, hors nouvelles associations catégorie de moins de 18 ans (hors piscines municipales et hippodrome)		Gratuit	Payant
Catégories de moins de 18 ans encadrées par les Comités Provinciaux et Ligues sportives		Gratuit	Payant
Directions et services de la Ville de Nouméa, sous validation hiérarchique préalable (ordres de mission avec listing du personnel / courriel), sous réserve de disponibilité de lignes d'eau pour l'utilisation de piscines municipales (hors vague statique du CAN)		Gratuit	Gratuit
Amicale de la Ville de Nouméa (hors piscines municipales)		Gratuit	Payant
Scolaires primaires Ville de Nouméa		Gratuit	Gratuit
Centres agréés (hors piscines municipales)		Gratuit	Gratuit
Créneaux "jeunes de quartiers"		Gratuit	Gratuit
Centre territorial d'entraînement (CTE), classes aménagées		Gratuit	Gratuit
Personnes handicapées (sur présentation de la carte)		Gratuit	Gratuit
Créneaux dédiés aux patients des centres hospitaliers de Nouvelle-Calédonie (thérapies ou programmes de réhabilitation)		Gratuit	Gratuit
Utilisation des installations sportives pour des manifestations ayant pour but de reverser l'ensemble de leurs bénéfices à des associations luttant contre des maladies graves ou pour la protection de la planète		Gratuit	Gratuit
Utilisation des installations sportives dans le cadre de l'organisation de formations, de concours de la fonction publique, de formations et d'examens scolaires de l'Education Nationale (hors piscines municipales)		Gratuit	Gratuit
Réunions à caractère politique (Salle de boxe Vincent KAFOA et Hippodrome Henry Milliard uniquement)		Gratuit	Payant
Utilisation d'une installation sportive par un prestataire commandité pour le compte de la VDN		Gratuit	Gratuit
Clubs et associations domiciliés hors Nouméa toutes catégories confondues		Payant	Payant
Secondaires pour l'utilisation de toutes les installations sportives municipales		Payant	Payant
Université		Payant	Payant
Comités Provinciaux et Ligues sportives (sauf dans le cadre de regroupement de sélections)		Payant	Payant
Entreprises privées, CE, marchands ambulants, etc.		Payant	Payant
Autres		Payant	Payant

## TARIFS DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES CONFIEES EN GESTION \*

\* Salle Hubert JEANSON (Magenta Tour), Complexe sportif Melissa DELAVEUVE (6ème Kilomètre), Complexe Tennis Mairie-Louise LHUILLIER (Ouen Toro), Complexe Tennis Marie MORHAULT (Receving), Complexe sportif de Sainte-Marie, Salle d'arts Martiaux (Vincent KAFOA), Salle Municipale Jean NOYANT (Anse-Yata), Boudrome du Ouen-Toro, Boudrome de Rivière-Salée, Salle Marius Jockey (Quartier Latin), SAE Bob DALY, Piscine Jacques MOUREN (Ouen-Toro), Piscine Henri DALY (Rivière-Salée)

## 1) PISCINES MUNICIPALES

Entrées individuelles pour toutes les piscines pendant les heures d'ouverture au public	Tarifs 2023
Enfants de moins de 3 ans	Gratuit
Enfants de moins de 14 ans	300 F
Personnes âgées de plus de 60 ans	300 F
Adultes et enfants de plus de 14 ans	450 F
Scolaires accompagnés d'un enseignant (secondaires et universitaires)	200 F
Badges d'accès (1er gratuit)	1 000 F
carte étudiant UNC / RexPass - Titulaire de la carte	300 F
Tarif d'entrées pendant les heures d'ouverture au public (Centre Aquatique de Nouméa)	
Pass Famille bassins et toboggans pour deux personnes (un parent et un enfant dont l'âge est inférieur ou égal à 14 ans)	1 800 F
Entrée supplémentaire par enfant (âge inférieur ou égal à 14 ans)	300 F
1 session toboggans d'une demi-journée (hors droits d'entrée)	600 F
1 session vague statique de 30 minutes (hors droits d'entrée)	800 F
Centres agréés (pour un groupe de 40 enfants, sur réservation avec accès toboggans)	10 000 F
Scolaires (primaires et secondaires) et associations dans le cadre de sorties récréatives (par classe/pour un groupe de 40 enfants, encadrant compris avec accès bassins et toboggans 2h)	10 000 F
Scolaires (primaires et secondaires) et associations dans le cadre de sorties récréatives (par classe/pour un groupe de 40 enfants, encadrant compris avec accès bassins, toboggans et vague statique 2h)	20 000 F
Entrée individuelle pour 1 séance d'aquagym	1 500 F
Carnet de 10 séances d'aquagym	13 000 F
Carnet de 20 séances d'aquagym	22 000 F
Entrée individuelle pour une séance bébé nageur	1 500 F
Carnet de 10 séances bébés nageurs	13 000 F
Entrée individuelle pour 1 séance d'aquabike	1 500 F
Carnet de 10 séances d'aquabike	13 000 F
Carnet de 20 séances d'aquabike	22 000 F
Carnet de 10 séances de Vague statique	10 000 F
Carnet de 20 tickets "Entrée (Enfant/Adulte) + Vague statique" pour Comité d'Entreprise, Amicales, Associations, Collectivités	20 000 F
Carnet de 50 tickets "Entrée Enfant + Toboggan" pour Comité d'Entreprise, Amicales, Associations, Collectivités	40 000 F
Carnet de 20 tickets "Entrée (Enfant/Adulte) + Vague statique" pour le gestionnaire du snack	16 000 F
Carnet de 50 tickets "Entrée Enfant + Toboggan" pour le gestionnaire du snack	30 000 F
Badges d'accès (1 <sup>er</sup> gratuit)	1 000 F
Privatisation de la vague statique par heure hors créneaux grand public (12 personnes max)	36 000 F
Abonnement individuel valable pour toutes les piscines pendant les heures d'ouverture au public (hors toboggans et vague statique du CAN)	
Carte annuelle d'abonnement	Tarifs 2023
Carte mensuelle d'abonnement	18 000 F
Carte annuelle d'abonnement enfant de moins de 14 ans	4 000 F
Carte mensuelle d'abonnement enfant de moins de 14 ans	12 000 F
Pass Famille bassins pour deux personnes (un parent et un enfant dont l'âge est inférieur ou égal à 14 ans)	3 000 F
Entrée supplémentaire par enfant (âge inférieur ou égal à 14 ans) ou du second parent	650 F
Abonnement annuel sénior (personnes âgées de plus de 60 ans ou personne titulaire de la carte Séniors)	200 F
Abonnement mensuel sénior (personnes âgées de plus de 60 ans ou personne titulaire de la carte Séniors)	12 000 F
Carte étudiant UNC /	3 000 F
RexPass	12 000 F
Carte mensuelle	3 000 F
Badge d'accès licenciés club	200 F
Produits dérivés Centre Aquatique de Nouméa et piscine Jacques MOUREN	
bonnet de bain	Tarifs 2023
serviettes microfibre 120 cm x 60 cm	600 F
chapeau enfant coton	2 000 F
chapeau adulte paille	1 600 F
sac de rangement ficelle	2 500 F
sac de rangement coton	500 F
casquette	500 F
bouteille isotherme 500ml	1 500 F
lunettes de natation enfant	2 000 F
lunettes de natation adulte	1 500 F
maillot de bain enfant (femme et homme)	1 500 F
maillot de bain adulte (femme et homme)	2 000 F
brassards enfant	800 F
couche aquatique pour bébé	150 F

Location occasionnelle de lignes d'eau pendant les heures d'ouverture (par ligne par heure)	Tarifs 2023
Associations non affiliées à la F.F.Natation, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M	1 500 F
Associations affiliées à la F.F.Natation, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M	500 F
Armée	1 500 F
Associations sportives scolaires	500 F
Préparation et/ou examen BEESAN, BNSSA, SB ou concours admin	1 000 F
Stages, préparation et/ou examens d'organismes privés	1 000 F

Location occasionnelle de lignes d'eau en dehors des heures d'ouverture (par ligne par heure)	Tarifs 2023
Tarifs variables pour toutes les piscines	
Associations affiliées à la F.F.N, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires	1 000 F
Autres associations non affiliées et administrations	1 500 F
Autres structures (privés, etc.)	3 000 F
Associations affiliées à la F.F.N, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires	1 500 F
Autres associations non affiliées et administrations	2 000 F
Autres structures (privés, etc.)	3 500 F

Location d'un bassin d'apprentissage (par bassin et par heure)	Tarifs 2023
Tarifs variables pour toutes les piscines	
Associations affiliées à la F.F.N, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires	2 000 F
Autres associations non affiliées, administrations	5 000 F
Autres structures (privés, etc.)	10 000 F

Location d'un bassin de nage	Tarifs 2023
Tarifs uniquement pour les piscines Jacques MOURREN et Henri DALY	
Associations affiliées à la F.F.N, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires - 1/2 journée	50 000 F
Associations affiliées à la F.F.N, la F.F. de Triathlon, la F.F.E.S.S.M, associations scolaires - journée	100 000 F
Autres associations non affiliées, administrations - 1/2 journée	100 000 F
Autres associations non affiliées, administrations - journée	200 000 F
Autres structures (privés, etc.) - 1/2 journée	200 000 F
Autres structures (privés, etc.) - journée	400 000 F

Détail HT / TSS et TTC Forfaits Mensuels moyens d'entraînement (clubs et associations affiliés) -		
	Moins de 2h / semaine	Tarifs 2023
1 ligne d'eau		3 300 F
2 lignes d'eau		6 600 F
3 lignes d'eau		9 900 F
4 lignes d'eau		13 100 F
5 lignes d'eau		16 400 F
6 lignes d'eau		19 700 F
7 lignes d'eau		23 000 F
8 lignes d'eau		26 300 F
entre 2h à 3h59 min / semaine		
1 ligne d'eau		6 200 F
2 lignes d'eau		11 200 F
3 lignes d'eau		15 700 F
4 lignes d'eau		19 800 F
5 lignes d'eau		23 400 F
6 lignes d'eau		26 700 F
7 lignes d'eau		29 600 F
8 lignes d'eau		32 300 F
entre 4h à 5h59 min / semaine		
1 ligne d'eau		14 800 F
2 lignes d'eau		26 700 F
3 lignes d'eau		37 300 F
4 lignes d'eau		47 000 F
5 lignes d'eau		55 600 F
6 lignes d'eau		63 400 F
7 lignes d'eau		70 400 F
8 lignes d'eau		76 700 F
entre 6h à 9h59 min / semaine		
1 ligne d'eau		25 300 F
2 lignes d'eau		45 600 F
3 lignes d'eau		63 900 F
4 lignes d'eau		80 300 F
5 lignes d'eau		95 000 F
6 lignes d'eau		108 400 F
7 lignes d'eau		120 400 F
8 lignes d'eau		131 400 F
entre 10h à 13h 59 min / semaine		
1 ligne d'eau		34 800 F
2 lignes d'eau		62 600 F
3 lignes d'eau		87 700 F
4 lignes d'eau		110 200 F
5 lignes d'eau		130 500 F
6 lignes d'eau		148 800 F
7 lignes d'eau		165 200 F
8 lignes d'eau		180 000 F
entre 14h à 19h 59 min / semaine		
2 lignes d'eau		77 800 F
3 lignes d'eau		108 900 F
4 lignes d'eau		137 000 F
5 lignes d'eau		162 000 F
6 lignes d'eau		185 000 F
7 lignes d'eau		205 200 F
8 lignes d'eau		223 600 F
20h / semaine ou plus		
1 ligne d'eau		58 000 F
2 lignes d'eau		104 300 F
3 lignes d'eau		146 000 F
4 lignes d'eau		183 600 F
5 lignes d'eau		217 400 F
6 lignes d'eau		247 800 F
7 lignes d'eau		275 200 F
8 lignes d'eau		300 000 F

Droit collectif forfaitaire pendant les heures d'ouverture au public (CE, Amicales, etc.)	Tarifs 2023
hors avants droits	
Tarifs variables pour toutes les piscines, hors toboggans et vague statique	par personne
Droit collectif forfaitaire annuel par personne (CE, Amicales)	13 000 F

Journées portes ouvertes	Tarifs variables pour toutes les piscines
Journées portes ouvertes (15 jours / an)	0 F

Entrées collectives	Tarif 2023
Tarifs variables pour les piscines Jacques MOURREN et Henri DALY	
Centres aérés agréés (la première heure)	par groupe
Centres aérés agréés (chaque heure supplémentaire)	1 500 F
	750 F

Location de la salle socio-sportive à l'heure	Tarif 2023
Tarifs variables pour la piscine Jacques MOURREN	
Associations	1 000 F



Secteur privé	3 000 F
<b>Forfait annuel d'entraînements de la salle socio-sportive / réservé uniquement aux associations</b>	
Tarifs valables pour la piscine Jacques MOUREN	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	Tarif 2023 40 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	100 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	160 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	220 000 F
<b>Leçons de natation dispensées par les MNS</b>	
Tarifs valables pour toutes les piscines	
Forfait enfant de 10 leçons 1/2 heure / jour (cours collectifs pendant les vacances scolaires)	Tarif 2023 7 800 F
Forfait enfant de 10 leçons, 1/2 heure / jour (cours individuels)	10 500 F
Forfait adulte de 10 leçons, 1/2 heure par jour (cours collectifs)	14 000 F
Forfait adulte de 10 leçons, 1/2 heure par jour (cours individuels)	14 000 F
Carte jeune / carte étudiant UNC (forfait de 10 leçons, 1/2 heure par jour (cours individuels))	8 000 F
<b>Leçons de perfectionnement dispensées par les MNS</b>	
Tarifs valables pour toutes les piscines	
Forfait enfant trimestriel, 1/2 d'heure par séance (3 fois/semaine)	Tarif 2023 8 300 F
Cours de natation individuel de 30 minutes	1 500 F
<b>Leçons de gym aquatique dispensées par les MNS</b>	
Tarifs valables pour les piscines Jacques MOUREN et Henri DALY	
Entrée individuelle pour 1 séance d'aquagym	Tarif 2023 1 500 F
Carnet de 10 séances d'aquagym	13 000 F
Carnet de 20 séances d'aquagym	22 000 F
Forfait mensuel, 3/4 d'heure par séance (3 fois/semaine)	9 000 F
Forfait trimestriel, 3/4 d'heure par séance (3 fois/semaine)	20 000 F
carte étudiant UNC / RexPass	Forfait mensuel, 3/4 d'heure par séance (3 fois/semaine) 6 300 F Forfait trimestriel, 3/4 d'heure par séance (3 fois/semaine) 14 500 F
<b>Leçons pour bébés nageurs dispensées par les MNS</b>	
Tarifs valables pour les piscines Jacques MOUREN et Henri DALY	
Entrée individuelle pour une séance bébé nageur	Tarif 2023 1 500 F
Carnet de 10 séances bébés nageurs	13 000 F

## II) GYMNASES / SALLES D'ARTS MARTIAUX / SALLES SOCIO-SPORTIVES

Entraînements et compétitions / heure	
Tarif à l'heure	Tarif 2023 2 000 F
<b>Tarifs Scolaires (secondaires et universitaires) / heure</b>	
Gymnases	Tarif 2023 1 000 F
Salle d'arts martiaux	
<b>Forfait annuel d'entraînements / de compétitions (championnat fédéral)</b>	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	Tarif 2023 50 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	125 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	200 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	275 000 F
<b>Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif</b>	
Location journalière d'un gymnase, d'une salle d'art martiaux ou d'une salle socio-sportive	Tarif 2023 110 000 F
Location pour une demi-journée d'un gymnase, d'une salle d'art martiaux ou d'une salle socio-sportive	55 000 F

## III) SALLE SOCIO-SPORTIVE AS 6e KM

Location / heure	
<b>Sections AS6ème (avec affiliation)</b>	
Eclairage sans la climatisation	Tarif 2023 500 F
Eclairage avec la climatisation	800 F
Petite salle (réunion)	200 F
Grande salle (activités diverses prévues sur les plannings)	300 F
Matériel : tapis, balles, sono...	200 F
Bureautique : ordinateur et imprimante à disposition (sans feuille)	500 F
<b>Associations extérieures (sans affiliation)</b>	
Eclairage sans la climatisation	Tarif 2023 500 F
Eclairage avec la climatisation	800 F
Petite salle (réunion)	460 F
Grande salle (activités diverses prévues sur les plannings)	600 F
Matériel : tapis, balles, sono...	1 000 F
Bureautique : ordinateur et imprimante à disposition (sans feuille)	500 F

## IV) SALLES OMNISPORTS ET SALLE DE BOXE

Entraînements et compétitions / heure	
<b>Sans spectateurs</b>	
Tarif à l'heure	Tarif 2023 3 000 F
<b>Avec spectateurs</b>	
Entraînements et compétitions / heure	Tarif 2023 5 000 F
Tarif à l'heure	

Forfait annuel d'entraînements / de compétitions (Championnat fédéral)	Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	50 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	125 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	200 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	275 000 F
Forfait annuel d'entraînements pour un demi terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé	Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	25 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	62 500 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	100 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	138 000 F
Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif	Tarif 2023
Location journalière d'une salle omnisports ou d'une salle de boxe	110 000 F
Location pour une demi-journée d'une salle omnisports ou d'une salle de boxe	55 000 F

#### V) HALLES OMNISPORTS

Entraînements et compétitions / heure	Tarif 2023
Tarif à l'heure	2 000 F

Forfait annuel d'entraînements / de compétitions (Championnat fédéral)	Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	40 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	100 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	160 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	220 000 F
Forfait annuel d'entraînements pour un demi-terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé	Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	20 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	50 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	80 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	110 000 F
Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif	Tarif 2023
Location journalière d'une halle sportive	85 000 F
Location pour une demi-journée d'une halle sportive	45 000 F

#### VI) PLATEAUX MULTISPORTS / PISTES D'ATHLETISME / BEACH VOLLEY

Entraînements et compétitions / heure	Tarif 2023
Tarif à l'heure	1 500 F
Forfait annuel d'entraînements	Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	35 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	87 500 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	140 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	193 000 F
Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif	Tarif 2023
Location journalière d'un plateau multisports, d'une piste d'athlétisme, d'un terrain de beach volley	50 000 F
Location pour une demi-journée d'un plateau multisports, d'une piste d'athlétisme, d'un terrain de beach volley	30 000 F

#### VII) TERRAINS DE SPORTS COLLECTIFS (FOOTBALL, RUGBY, ETC.)

Entraînements / heure	Tarif 2023
Tarif à l'heure	2 000 F
Compétitions / heure	
Tarif à l'heure	2 500 F
Forfait annuel d'entraînements / de compétitions (Championnat fédéral)	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	71 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	142 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	177 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	355 000 F
Forfait + de 12 heures / semaine	400 000 F
Forfait annuel d'entraînements pour un demi-terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	35 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	71 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	89 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	177 000 F
Entraînements / heure	Tarif 2023
Tarif à l'heure	2 000 F
Compétitions / heure	
Tarif à l'heure	3 000 F
Forfait annuel d'entraînements / de compétitions (Championnat fédéral)	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	95 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	189 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	236 300 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	400 000 F
Forfait annuel d'entraînements pour un demi-terrain, exclusivement dans le cadre d' un créneau partagé	
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	47 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	95 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	118 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	236 000 F

#### Terrains synthétiques

Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif	Tarif 2023
Location journalière d'un terrain de sports collectifs (Football, Rugby, etc.)	110 000 F
Location pour une demi-journée d'un terrain de sports collectifs (Football, Rugby, etc.)	55 000 F

#### VIII) TERRAINS POLYVALENTS

Entraînements et compétitions / heure	Tarif 2023
Tarif à l'heure	2 000 F

<b>Forfait annuel d'entraînements</b>	Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	50 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	125 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	200 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	275 000 F
<b>Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif</b>	Tarif 2023
Location journalière d'un terrain polyvalent	110 000 F
Location pour une demi-journée d'un terrain polyvalent	55 000 F

## IX) BOULODROMES

Boulodrome du Ouen-Toro et de Rivière Salée

<b>Entraînements et compétitions / heure</b>	Tarif 2023
Piste de pétanque sans éclairage (non licenciés)	1 000 F
Piste de pétanque avec éclairage d'entraînement (non licenciés)	1 500 F
Piste de pétanque sans éclairage (licenciés FFPJP)	200 F
Piste de pétanque avec éclairage d'entraînement (licenciés FFPJP)	400 F

<b>Location des installations sportives pour une utilisation à but lucratif</b>	Tarif 2023
Location journalière d'un boulodrome	40 000 F
Location pour une demi-journée d'un boulodrome	20 000 F

<b>Location des installations sportives pour l'organisation d'une compétition ou tournoi de pétanque</b>	Tarif 2023
Location journalière d'un boulodrome	20 000 F
Location pour une demi-journée d'un boulodrome	10 000 F

<b>Forfait annuel d'entraînements par club pour une piste de pétanque éclairée ou non</b>	Tarif 2023
Forfait de 0 à 3 heures / semaine	8 000 F
Forfait de 3 à 6 heures / semaine	20 000 F
Forfait de 6 à 9 heures / semaine	32 000 F
Forfait de 9 à 12 heures / semaine	44 000 F

## X) SALLE JEAN NOYANT (ANSE-VATA)

<b>Scolaires secondaires et universitaires (Location horaire de la salle de tennis de table)</b>	Tarif 2023
Location de tables de tennis de table (location horaire / table)	2 000 F
	670 F

## XI) HIPPODROME HENRY MILLIARD (VAL PLAISANCE)

<b>Installations de l'Hippodrome Municipal</b>	Tarif 2023
Location journalière de l'hippodrome	75 000 F
Location par une association du préau / heure	3 000 F
Location par un organisme privé du préau / heure	6 000 F
Location par une association du préau et de la partie centrale devant les tribunes / heure	6 000 F
Location par un organisme privé du préau et de la partie centrale devant les tribunes / heure	12 000 F
Remise en état de la piste (complète)	200 000 F
Remise en état partielle de la piste (partie centrale devant les tribunes)	50 000 F
Location mensuelle pour l'utilisation de la piste d'entraînement / écurie	3 000 F
Location à la 1/2 journée pour la mise en place d'un stand pour une activité commerciale (par tranche de 20 m <sup>2</sup> )	10 000 F
Location à la journée pour la mise en place d'un stand pour une activité commerciale (par tranche de 20 m <sup>2</sup> )	20 000 F
Location journalière des locaux destinés à l'installation des caisses du PMU	100 000 F
Location d'un local buvette à des fins commerciales / jour	30 000 F

## XII) COMPLEXES TENNISISTIQUES

<b>Location des courts de tennis</b>	Tarif 2023
Heure de location courts de tennis sans éclairage	1 000 F
Heure de location courts de tennis avec éclairage	1 700 F
carte étudiant UNC /	800 F
RexPass	1 400 F
Ligue de Tennis, sport optionnel et CVL	500 F
	850 F

<b>Location des courts de padel</b>	Tarif 2023
Heure de location par personne sans éclairage	650 F
Heure de location par personne avec éclairage	800 F

**XIII) SAE**

Adulte non licencié	Entrée individuelle	Tarif 2023	1 500 F
	Carnet de 10 entrées		13 500 F
	Abonnement annuel		70 000 F
Tarif réduit (Etudiants, chômeurs et mineurs)	Entrée individuelle		1 100 F
	Carnet de 10 entrées		9 900 F
	Abonnement trimestriel		14 300 F
	Abonnement annuel		30 000 F
Réduit - 7 ans si adulte payant	Entrée individuelle	offert par la ligue	
	Carnet de 10 entrées	offert par la ligue	
	Abonnement trimestriel	offert par la ligue	
	Abonnement annuel	offert par la ligue	
Tarifs licenciés	Entrée individuelle		1 500 F
	Carnet de 10 entrées		13 500 F
	Abonnement annuel		70 000 F
	Abonnement mensuel		5 500 F
Tous les Vendredis : Journée & Soirée Découverte Etudiante **/ Etudiant			750 F
Tous les Samedis : Journée Famille **/pour les moins de 16 ans accompagné d'un adulte		offert par la ligue	
Les 1er Lundis du mois : Journée & Soirée Binôme **/gratuit pour le binôme d'un abonné			200 F
Scolaires en groupe accompagnés par un enseignant (secondaire)			200 F
Etudiants en groupe accompagnés par un enseignant (Université)			gratuit
Ecoles primaires, UNSS, CTE, CHAM			gratuit
Armée, pompiers, policiers, entraînement dans le cadre de leurs missions			gratuit
Amicale de la Ville de Nourmés			gratuit
Centres aérés provinciaux			150 F
Centres de vacances agréés			150 F
Formations fédérales pour les licenciés			150 F
Formations fédérales pour les professionnels non licenciés FFME			300 F
Location de la SAE par un club (samedi après-midi)	1/2 journée		5 000 F
Location de la SAE par un particulier / privé	journée		30 000 F
Location de la SAE par un club, Comité Provincial ou action fédérale	1/2 journée		60 000 F
	journée		25 000 F
	journée		50 000 F

**XIV) REDEVANCE POUR UNE UTILISATION DES ISM PAR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES SECONDAIRES**

REDEVANCE PAR ETABLISSEMENT ET PAR EQUIPEMENT SPORTIF (GERÉ EN RÉGIE)	TARIF 2023
Terrain en herbe	50 000 F
Terrain synthétique	50 000 F
Terrain polyvalent	50 000 F
Salle omnisports	50 000 F
Salle de boxe	50 000 F
Halle sportive	50 000 F
Salle socio-sportive	50 000 F
Dojo	50 000 F
Plateau sportif	50 000 F
Piste d'athlétisme	50 000 F

**XIV) REDEVANCE POUR UNE UTILISATION DES ISM ET DANS LE CADRE DES CONVENTIONS DE GESTIONS, BAUX, DSP**

REDEVANCE POUR UNE UTILISATION MENSUELLE DES INSTALLATIONS SPORTIVES	MENSUEL 2023
Complexe tennistique Marie-Louise Lhuillier du Ouen-toro	75 000 F
Complexe tennistique Anne Marie MORALUT du Receiving	350 000 F
Gestion du snack de la piscine Jacques MOURÈN	120 000 F
Structure Artificielle d'Escalade Bob Daly de Magenta	75 000 F
Fronton Pelote Basque	200 000 F
Practice de golf à l'hippodrome municipal Henry MILLIARD	180 000 F
Gestion du snack du Centre Aquatique de Noumea	134 000 F

  

REDEVANCE POUR UNE UTILISATION ANNUELLE DES INSTALLATIONS SPORTIVES	ANNUEL 2023
Complexe sportif Mélissa Delaveuve du Géme km	50 000 F
Terrain de football de Sainte-Marie	1 000 F
Tennis de Sainte-Marie	1 000 F
Complexe Marius Jocteur	50 000 F
Boulodrome de la Rivière-Salée	10 000 F
Locaux de l'hippodrome Henry Milliard	10 000 F
Salle arts martiaux annexe Veyret	100 000 F
Tir à l'arc de l'Anse-Vata	10 000 F
Terrain de Va'a - Pointe de l'Artillerie	1 000 F
Salle de Tennis de Table Jean NOYANT	10 000 F
Club hippique l'Étrier	12 045 F
Salle annexe Ernest VEYRET - École de Cirque	200 000 F
Club hippique La Gourmette	1 500 F